



S.I.A.E.P.A. Les 3Sources CAILLY, VARENNE, BETHUNE

Bierville - Bosc-Bérenger - Bosc-Bordel - Bosc-Mesnil - Bradiancourt - Bully - Cailly - Critot - Esclavelles - Esteville - Estouteville-Ecalles - Fontaine-en-Bray - La Rue St Pierre - Longuerue - Massy - Mathonville - Maucombe - Mauquenchy - Montrölier - Morgny La Pommeraye - Neufbosc - Pierrevall - Quievrecourt - Rocquemont - Roncherolles-en-Bray - Saint André sur Cailly - Saint Germain sous Cailly - Saint-Martin-Osmonville - Ste Geneviève-en-Bray - St Saëns - Sommery - Vieux Manoir - Yquebeuf.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT LES 3 SOURCES CAILLY, VARENNE, BETHUNE DU 25/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq, l'Assemblée Générale légalement convoquée le 16/09/2025, s'est réunie à l'Espace de l'Eau 11 chemin de La Varenne à Saint Martin Osmonville, le 25 septembre 2025 à 18h, sous la Présidence de Monsieur Georges MOLMY, Président du SIAEPA.

Secrétaire de Séance : D. CHABE

Nombre total de délégué(e)s en exercice	65
Nombre de délégué(e)s présent(e)s	33
Nombre de délégué(e)s représenté(e)s	5
Nombre total de voix	38

Etaient représentés :

Communes	Délégué(e)s	Suppléants	Pouvoirs
FONTAINE EN BRAY	M.NAMMOUR		Mme DELAS
LONGUERUE	M.LEPILLER		M.FORTIER
MAUCOMBLE	M. BACHELOT		M. LESEIGNEUR
MORGNY LA POMMERAIE	Mme DAMADE		M.MAZIER
NEUFBOSC	Mme GUERIN		Mme PAYEN

Communes	Délégué(e)s /Titulaires	P/E/A	Délégué(e)s /Suppléants	P/E/A
Bierville	Mme Christine DUBOC	P	M Patrice DELAMARE	
Bosc-Bérenger	Mme Sandrine GUILBERT		M Benjamin GEORGET	
Bosc-Bordel	Mme Fabienne VERHAGHE	P	Mme PAVILLET Aline	P
Bosc-Mesnil	Mme TORCHY Nathalie	P	M Pascal VAN DE STEENE	
Bradiancourt	M CROISE Jacques	P	M Alain GAUTIER	P
Buchy	M Joël SAVARY		M Dominique ALIX	
Bully	Mme Jocelyne LORMIER	P	M Christian COSSARD	P
Cailly	Mme Ghislaine CARPENTIER		M Ludovic SUZÉ	
Critot	Mme Magali LEVILLAIN	P	M Vincent BOSQUAIN	
Esclavelles	M Vincent HAUTCOEUR	P	M Vincent TROUSSE	
Esteville	M Manuel GRENTÉ		M Denis LANGLOIS	P
Fontaine-en-Bray	Mme Christine DELAS	P	M Fouad NAMMOUR	
La Rue St Pierre	M Jean CHARLIER	P	M Daniel CHABÉ	P
Longuerue	M Joël FORTIER	P	M Sébastien LEPILLER	
Massy	M DUCLOS Didier	P	Mme Sandra GODARD	P
Mathonville	M PONTY JEAN JACQUES	P	M Yann PETIT	
Maucombe	M Léon BACHELOT		M Michel LESEIGNEUR	P
Mauquenchy	M Régis HELLOT	P	M Christian RIMBERT	
Montérolier	M Hervé HUNKELER	E	M Bénoni BONNET DE VALLEVILLE	E
Morgny La Pommeraye	Mme Annie DEMADE		M Christian MAZIER	P
Neufbosc	Mme Emilie GUÉRIN	E	Mme Edwige PAYEN	P
Pierrevval	Mme HUBERT Sabrina	P	M Philippe CARLE	
Quièvrecourt	M Philippe CHEMIN	P	M Christophe JULIEN	
Rocquemont	M Arnaud DE BATS	P	M Philippe MOISSON	
Roncherolles-en-Bray	Mme GUENARD Nathalie		M Julien HACHE	
St André sur Cailly	M Jean-Marie VALLÉE	P	M Régis LEMERCIER	
St Germain sous Cailly	M Jérôme PANNIER	P	M François DUPUIS	
St Martin Osmonville	Mme Laurène THOMAS	E	M Serge CHEVAL	P
St Saëns	M Pascal TACCONI			
Ste Geneviève-en-Bray	Mme Jocelyne CHALANDO	P	M Guillaume HANIN	
Sommery	M CARON Didier	P	M DAVID Olivier	p
Vieux Manoir	M Philippe PARIS		M Jean-François PAPILLON	
Yquebeuf	M Denis DOUYERE	P	M Georges MOLMY	P

P=Présent E =Excusé A= Absent

SIAEPA Les 3 Sources Cailly-Varenne-Béthune
 Mesdames Carole ROY – Nathalie HERAULT-Emmanuelle ROUSSELIN
SIDES A
 Monsieur Benoist CHRETIEN

2025.25.09.127 NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur CHABE Daniel, Vice- Président,, délégué à la commune de la Rue Saint Pierre, est élu secrétaire de séance par le Comité Syndical.

2025.25.09.128 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 /09/2025

Après en avoir délibéré, l'organe délibérant approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale du 25/09/2025.

2025.25.09.130 RQPS – BUDGET EAU

Vu les articles L. 2224-5 et D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant que chaque collectivité organisatrice d'un service public d'eau ou d'assainissement doit adopter chaque année un rapport du prix et de la qualité du service (RPQS) et abonder sur cette base le SISPEA ;

Considérant que ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération ;

1 exemplaire a été transmis par mail à chaque délégué(e).

Monsieur Benoist CHRETIEN en charge du recueil des données et de l'élaboration du rapport, présente le (RPQS) EAU 2024

Le Président du Syndicat les 3 sources le soumet au vote.

Le RQPS est approuvé à l'unanimité.

2025.25.09.131 RQPS – BUDGET AC

Vu les articles L. 2224-5 et D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que chaque collectivité organisatrice d'un service public d'eau ou d'assainissement doit adopter chaque année un rapport du prix et de la qualité du service (RPQS) et abonder sur cette base le SISPEA ;

Considérant que ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération ;

1 exemplaire a été transmis par mail à chaque délégué(e).

Monsieur Benoist CHRETIEN en charge du recueil des données et de l'élaboration du rapport, présente le (RPQS) AC 2024

Le Président du Syndicat les 3 sources le soumet au vote

Vote :

Membres présents 33

Membres représentés..... 5

Ayant voté pour.....

Ayant voté contre.....

S'étant abstenu.....

N'ayant pas pris part au vote... 4

Les représentants des communes de Bully, Pierreval et Morgny la Pommeraye n'ont pas pris part au vote car la compétence Assainissement collectif est assuré par le SIAEPA O2Bray pour Bully et le SIAEPA du Crevon pour Morgny La Pommeraye et Pierreval

Approuve le RQPS 2024

2025.25.09.132 RQPS – BUDGET ANC

Vu les articles L. 2224-5 et D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que chaque collectivité organisatrice d'un service public d'eau ou d'assainissement doit adopter chaque année un rapport du prix et de la qualité du service (RPQS) et abonder sur cette base le SISPEA ;

Considérant que ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération ;

1 exemplaire a été transmis par mail à chaque délégué(e).

Monsieur Benoist CHRETIEN en charge du recueil des données et de l'élaboration du rapport, présente le (RPQS) ANC 2024

Le Président du Syndicat les 3 sources le soumet au vote.

Vote :

Membres présents 33

Membres représentés..... 5

Ayant voté pour.....

Ayant voté contre.....

S'étant abstenu.....

N'ayant pas pris part au vote... 4

Les représentants des communes de Bully, Pierreval et Morgny la Pommeraye n'ont pas pris part au vote car la compétence Assainissement non collectif est assuré par le SIAEPA O2Bray pour Bully et le SIAEPA du Crevon pour Morgny La Pommeraye et Pierreval

Approuve le RQPS 2024

DECISIONS DU PRESIDENT

Validation du devis pour le remplacement de la canalisation à ROCQUEMONT- fuite

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Elections des 15 et 22/03/2026

UDI : ESCLAVELLES – seuil de vigilance

Conventions : vente en gros ST SAENS, 02 BRAY, SIAEPA du CREVON

Réunion du 05/08 sur les 28 kms de renouvellement de cana.

Réunion SAUR/SMBCAR – schéma de l'approvisionnement en EAU

Fin de la séance : 20H30

Le secrétaire de séance

D. CHABE



Le Président,
Georges Molmy

Le Président

G.MOLMY

